

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Code du Travail – article R4412-97
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012
Décret no 2013-594 du 5 juillet 2013
Décret n°2015-789 du 29 juin 2015
Norme NFX 46-020 – Décembre 2008

Rapport N° 405719 établi le 26/09/2017

**MAISON DES ASSOCIATIONS
67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Donneur d'ordre :
VILLE DE SOULTZ SOUS FORET - M LE MAIRE
BP 30019 - 67250 SOULTZ SOUS FORET

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Aucun accompagnateur

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

**FLASHLAB - 38 Rue de l'Industrie - 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN -
Numéro d'accréditation COFRAC : 1-5765**

Opérateur de repérage : Laurent WOLF



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

SOMMAIRE

I.	CONCLUSIONS	3
II.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :	6
III.	OBSERVATIONS :	6
IV.	PREAMBULE	7
V.	BUT DE LA MISSION	7
VI.	TEXTES REGLEMENTAIRES.....	7
VII.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC.....	8
	1. Obligations du donneur d'ordre	8
	2. Phase de repérage	8
	3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons	8
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES.....	9
	1. Liste des locaux visités et non visités	9
	2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement	9
	3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse	9
IX.	RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE	13

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

ANNEXE 3 - PHOTOS

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 6 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

I. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	DESCRIPTION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Colle+ragréage+lino (Revêtements de sol)	Rdc Dégagement 2	/	/
Enduit à base de plâtre (Revêtements de mur)	Extérieur Façade 1, Façade 2	/	/
Trumeau (Revêtements de mur)	Extérieur Façade 1	/	/
Trumeau (Fenêtre)	Extérieur Façade 1, Façade 2	/	/
Enduit à base de plâtre (Poutre)	Extérieur Façade 1	/	/
Enduit à base de plâtre (Poteau)	Extérieur Façade 1, Façade 2	/	/
Enduit à base de plâtre (Revêtements de mur façade)	Extérieur Façade 1, Façade 2, Façade 3, Façade 4	/	/
Plaque fibres-ciment (Revêtements de mur)	Extérieur Descente de garage	/	/

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	DESCRIPTION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Colle + lino (Revêtements de sol)	Rdc Salle 5, Salle 7, Dégagement 1, Wc	/	/
Ragréage (Revêtements de sol)	Rdc Salle 5, Salle 7, Dégagement 1, Wc Combles Salle	/	/
Enduit à base de plâtre (Mur)	Rdc Salle 5, Salle 6, Salle 7, Dégagement 1, Wc	/	/
Panneau (Faux plafond)	Rdc Salle 5, Salle 6, Salle 7, Salle d'eau, Dégagement 1, Wc	/	/
Colle de carrelage (Revêtements de sol)	Rdc Salle 6, Salle d'eau Sous-sol Dégagement 1, Dégagement 2	/	/
Colle de plinthes (Revêtements de mur)	Rdc Salle 6, Salle d'eau Sous-sol Dégagement 1, Dégagement 2	/	/
Colle de faïences (Revêtements de mur)	Rdc Salle 7, Salle d'eau, Wc	/	/
Joint mortier (Fenêtres)	Rdc Salle 7	/	/
Enduit à base de plâtre (Mur 1)	Rdc Salle d'eau	/	/
Enduit à base de plâtre (Mur 2)	Rdc Salle d'eau	/	/
Colle de carrelage 2 (Revêtements de sol)	Rdc Salle d'eau	/	/

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	DESCRIPTION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Colle de plinthes 2 (Revêtements de mur)	<u>Rdc</u> Salle d'eau	/	/
Enduit à base de plâtre (Cloison)	<u>Rdc</u> Salle d'eau	/	/
Isolant de faux plafond (Faux plafond)	<u>Rdc</u> Salle d'eau	/	/
Pare-vapeur (Faux plafond)	<u>Rdc</u> Salle d'eau	/	/
Plaque (Fenêtres)	<u>Rdc</u> Salle d'eau	/	/
Enduit à base de plâtre (Revêtements de mur)	<u>Rdc</u> Dégagement 2 <u>Extérieur</u> Façade 3, Descente de garage <u>Combles</u> Salle	/	/
Enduit à base de plâtre (Plafond)	<u>Rdc</u> Dégagement 2	/	/
Joint porte (Fenêtres)	<u>Extérieur</u> Façade 1	/	/
Joint 1 (Fenêtres)	<u>Extérieur</u> Façade 1	/	/
Joint 2 (Fenêtres)	<u>Extérieur</u> Façade 1	/	/
Appui de fenêtre (Fenêtre)	<u>Extérieur</u> Façade 1, Façade 2	/	/
Enduit à base de plâtre (Revêtements de mur soubassement)	<u>Extérieur</u> Façade 2	/	/
Joint mortier (Revêtements de mur soubassement)	<u>Extérieur</u> Façade 2, Façade 3, Façade 4	/	/
Enduit à base de plâtre (Revêtements de mur soubassement)	<u>Extérieur</u> Façade 2	/	/
Enduit à base de ciment (Revêtements de mur séparatif)	<u>Extérieur</u> Façade 3	/	/
Plaque (Revêtements de mur rampant)	<u>Combles</u> Salle	/	/
Plaque (Faux plafond)	<u>Combles</u> Salle	/	/
Enduit à base de plâtre (Revêtements de mur façade)	<u>Combles</u> Salle	/	/
Joint extérieur (Fenêtres)	<u>Combles</u> Salle	/	/
Tuile (Éléments ponctuels)	<u>Toitures</u> Toit	/	/
Enduit à base de ciment (Revêtements de mur)	<u>Sous-sol</u> Dégagement 1, Dégagement 2	/	/
Calorifugeage enveloppe (Tuyauteries)	<u>Sous-sol</u> Dégagement 2	/	/
Calorifugeage (Tuyauteries)	<u>Sous-sol</u> Dégagement 2	/	/



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

Réserves

Il convient de rester toujours vigilant, tout au long du chantier et notamment pendant la phase de curage :
Notre repérage est conforme à la réglementation et notamment à la norme NF X 46-020. Toutefois, il n'est jamais possible d'être exhaustif dans le contrôle des volumes, puisqu'un seul et même sondage est représentatif d'une zone homogène entière. En cas de mise à jour de matériau suspect, nous ré-interviendrons afin de lever les réserves.
NB: Il est nécessaire de se référer aux PV de laboratoires pour s'informer du détail des analyses.

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

II. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Non		ANNEXE 2
Autres documents relatifs à la construction		
Non		/
Documents relatifs aux travaux projetés		
Non		/
Rapports de repérage antérieurs		
Non		/

III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/
Le bâtiment était vide d'occupants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/
Le bâtiment était vide de meubles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/
Les équipements et installations étaient en services	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/
Les équipements et installations étaient alimentés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/
Le vide sanitaire était visitable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Propriétaire :

VILLE DE SOULTZ SOUS FORET - M LE MAIRE
BP 30019 - 67250 SOULTZ SOUS FORET

Organisme ayant réalisé la mission :

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de STRASBOURG -

Contrat d'assurance : **MMA IARD - n°127.106.241** valide jusqu'au 31 décembre 2017

Opérateur de repérage : **Laurent WOLF**

Certificat de compétence : **I.CERT - Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE (CPDI 4075)**

Date de réalisation de la mission : le 17/07/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis** :

MAISON DES ASSOCIATIONS 67250 SOULTZ SOUS FORETS

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

Rapports de repérage amiante antérieurs :

Néant

V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux

Description des travaux :

Démolition partielle du bâtiment

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

VI. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Code du travail – article R4412-97
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2013-594 du 5 juillet 2013 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2015-789 du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Norme NFX 46-020 – Décembre 2008 : repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les immeubles bâtis.

VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de type « Travaux de Réhabilitation », le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER un **état descriptif écrit des travaux projetés** que nous annexons à ce présent rapport. Si ce document venait à être manquant, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

Le donneur d'ordre a la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les **moyens d'accès** pour le bon déroulement de sa mission (clefs, échafaudage, échelle, etc.) et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage.

Les sondages et investigations approfondies ont été réalisés conformément à l'annexe A de la norme NF X 46-020. Cependant, il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

Dans les trois cas précités, si des investigations complémentaires venaient à être nécessaires, le donneur d'ordre devra re-missionner QUALICONSULT IMMOBILIER ou un autre organisme.

2. Phase de repérage

La phase de repérage peut comporter deux étapes :

- La première étape portant sur les matériaux accessibles par un accès direct ou ne nécessitant que des démontages ou interventions simples n'entraînant pas de détérioration. En cas de présence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et si un doute persiste sur la nature du matériau ou du produit, un ou des prélèvements représentatifs ont été réalisés.

- La seconde étape est mise en place en cas d'inaccessibilité ou d'obligation de sondages destructifs, les endroits précis où ils devront être réalisés par une entreprise désignée par le propriétaire sont indiqués dans la suite du rapport. Après que le client ait informé QUALICONSULT IMMOBILIER de la réalisation de ces sondages, il sera réalisé une ou plusieurs visites complémentaires, des prélèvements d'échantillons éventuels et l'émission d'un rapport complémentaire.

3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes à l'alcool entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META) considérée comme la méthode de référence applicable à tous types de matériaux.

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits »

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles	Remarques
Rdc	Salle 5, Salle 6, Salle 7, Salle d'eau, Dégagement 1, Wc, Dégagement 2	/	/
Extérieur	Façade 1, Façade 2, Façade 3, Descente de garage, Façade 4	/	/
Combles	Salle	/	/
Toitures	Toit	/	/
Sous-sol	Dégagement 1, Dégagement 2	/	/

2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement

Néant

3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse

a. Présence d'amiante avérée après analyse en laboratoire :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon
Façade 1 - Extérieur	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P20
Façade 1 - Extérieur	Revêtements de mur	Trumeau	P21
Descente de garage - Extérieur	Revêtements de mur	Plaque fibres-ciment	P22
Façade 2 - Extérieur	Revêtements de mur façade	Enduit à base de plâtre	P25
Dégagement 2 - Rdc	Revêtements de sol	Colle+ragréage+lino	P40
Façade 2 - Extérieur	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P44
Façade 2 - Extérieur	Poteau	Enduit à base de plâtre	P45
Façade 2 - Extérieur	Fenêtre	Trumeau	P46
Façade 4 - Extérieur	Revêtements de mur façade	Enduit à base de plâtre	P50
Façade 1 - Extérieur	Fenêtre	Trumeau	P51
Façade 1 - Extérieur	Poutre	Enduit à base de plâtre	P52
Façade 1 - Extérieur	Poteau	Enduit à base de plâtre	P53
Façade 1 - Extérieur	Revêtements de mur façade	Enduit à base de plâtre	P55
Façade 3 - Extérieur	Revêtements de mur façade	Enduit à base de plâtre	P57

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

b. Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon
Salle d'eau - Rdc	Revêtements de sol	Colle de carrelage	P1
Salle 6 - Rdc	Revêtements de sol	Colle de carrelage	Cf. P1
Salle d'eau - Rdc	Revêtements de mur	Colle de plinthes	P2
Salle 6 - Rdc	Revêtements de mur	Colle de plinthes	Cf. P2
Salle d'eau - Rdc	Revêtements de mur	Colle de faïences	P3
Salle 7 - Rdc	Revêtements de mur	Colle de faïences	Cf. P3
Wc - Rdc	Revêtements de mur	Colle de faïences	Cf. P3
Salle d'eau - Rdc	Mur 1	Enduit à base de plâtre	P4
Salle d'eau - Rdc	Mur 2	Enduit à base de plâtre	P5
Salle d'eau - Rdc	Revêtements de sol	Colle de carrelage 2	P6
Salle d'eau - Rdc	Revêtements de mur	Colle de plinthes 2	P7
Salle d'eau - Rdc	Cloison	Enduit à base de plâtre	P8
Salle d'eau - Rdc	Faux plafond	Panneau	P9
Salle d'eau - Rdc	Faux plafond	Isolant de faux plafond	P10
Salle d'eau - Rdc	Faux plafond	Pare-vapeur	P11
Salle 7 - Rdc	Revêtements de sol	Colle + lino	P12
Salle 5 - Rdc	Revêtements de sol	Colle + lino	Cf. P12
Dégagement 1 - Rdc	Revêtements de sol	Colle + lino	Cf. P12
Wc - Rdc	Revêtements de sol	Colle + lino	Cf. P12
Salle 7 - Rdc	Revêtements de sol	Ragréage	P13
Salle 5 - Rdc	Revêtements de sol	Ragréage	Cf. P13
Dégagement 1 - Rdc	Revêtements de sol	Ragréage	Cf. P13
Wc - Rdc	Revêtements de sol	Ragréage	Cf. P13
Salle 7 - Rdc	Mur	Enduit à base de plâtre	P14
Salle 5 - Rdc	Mur	Enduit à base de plâtre	Cf. P14
Salle 6 - Rdc	Mur	Enduit à base de plâtre	Cf. P14
Dégagement 1 - Rdc	Mur	Enduit à base de plâtre	Cf. P14
Wc - Rdc	Mur	Enduit à base de plâtre	Cf. P14
Salle 7 - Rdc	Faux plafond	Panneau	P15
Salle 5 - Rdc	Faux plafond	Panneau	Cf. P15
Salle 6 - Rdc	Faux plafond	Panneau	Cf. P15

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon
Dégagement 1 - Rdc	Faux plafond	Panneau	Cf. P15
Wc - Rdc	Faux plafond	Panneau	Cf. P15
Salle 7 - Rdc	Fenêtres	Joint mortier	P16
Façade 1 - Extérieur	Fenêtres	Joint porte	P17
Façade 1 - Extérieur	Fenêtres	Joint 1	P18
Façade 1 - Extérieur	Fenêtres	Joint 2	P19
Descente de garage - Extérieur	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P23
Façade 2 - Extérieur	Revêtements de mur soubassement	Enduit à base de plâtre	P24
Salle - Combles	Revêtements de sol	Ragréage	P26
Salle - Combles	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P27
Salle - Combles	Revêtements de mur rampant	Plaque	P28
Salle - Combles	Faux plafond	Plaque	P29
Salle - Combles	Revêtements de mur façade	Enduit à base de plâtre	P30
Salle - Combles	Fenêtres	Joint extérieur	P31
Façade 3 - Extérieur	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P32
Toit - Toitures	Éléments ponctuels	Tuile	P33
Dégagement 1 - Sous-sol	Revêtements de sol	Colle de carrelage	P34
Dégagement 2 - Sous-sol	Revêtements de sol	Colle de carrelage	Cf. P34
Dégagement 1 - Sous-sol	Revêtements de mur	Colle de plinthes	P35
Dégagement 2 - Sous-sol	Revêtements de mur	Colle de plinthes	Cf. P35
Dégagement 1 - Sous-sol	Revêtements de mur	Enduit à base de ciment	P36
Dégagement 2 - Sous-sol	Revêtements de mur	Enduit à base de ciment	Cf. P36
Dégagement 2 - Sous-sol	Tuyauteries	Calorifugeage enveloppe	P37
Dégagement 2 - Sous-sol	Tuyauteries	Calorifugeage	P38
Salle d'eau - Rdc	Fenêtres	Plaque	P39
Dégagement 2 - Rdc	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P41
Dégagement 2 - Rdc	Plafond	Enduit à base de plâtre	P42
Façade 2 - Extérieur	Revêtements de mur soubassement	Enduit à base de plâtre	P43
Façade 2 - Extérieur	Revêtements de mur soubassement	Joint mortier	P47
Façade 2 - Extérieur	Fenêtre	Appui de fenêtre	P48
Façade 4 - Extérieur	Revêtements de mur soubassement	Joint mortier	P49
Façade 1 - Extérieur	Fenêtre	Appui de fenêtre	P54



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon
Façade 3 - Extérieur	Revêtements de mur soubassement	Joint mortier	P56
Façade 3 - Extérieur	Revêtements de mur séparatif	Enduit à base de ciment	P58

c. Prélèvements effectués lors d'interventions antérieures :

Néant

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1^{er} juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

Local	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Présence d'amiante
Salle d'eau - Rdc	Revêtements de sol	Colle de carrelage	P1	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Revêtements de mur	Colle de plinthes	P2	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Revêtements de mur	Colle de faïences	P3	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Mur 1	Enduit à base de plâtre	P4	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Mur 2	Enduit à base de plâtre	P5	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Revêtements de sol	Colle de carrelage 2	P6	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Revêtements de mur	Colle de plinthes 2	P7	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Cloison	Enduit à base de plâtre	P8	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Faux plafond	Panneau	P9	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Faux plafond	Isolant de faux plafond	P10	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Faux plafond	Pare-vapeur	P11	Négatif
Salle 7 - Rdc	Revêtements de sol	Colle + lino	P12	Négatif
Salle 7 - Rdc	Revêtements de sol	Ragréage	P13	Négatif
Salle 7 - Rdc	Mur	Enduit à base de plâtre	P14	Négatif
Salle 7 - Rdc	Faux plafond	Panneau	P15	Négatif
Salle 7 - Rdc	Fenêtres	Joint mortier	P16	Négatif
Façade 1 - Extérieur	Fenêtres	Joint porte	P17	Négatif
Façade 1 - Extérieur	Fenêtres	Joint 1	P18	Négatif
Façade 1 - Extérieur	Fenêtres	Joint 2	P19	Négatif
Façade 1 - Extérieur	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P20	Positif
Façade 1 - Extérieur	Revêtements de mur	Trumeau	P21	Positif
Descente de garage - Extérieur	Revêtements de mur	Plaque fibres-ciment	P22	Positif
Descente de garage - Extérieur	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P23	Négatif
Façade 2 - Extérieur	Revêtements de mur soubassement	Enduit à base de plâtre	P24	Négatif
Façade 2 - Extérieur	Revêtements de mur façade	Enduit à base de plâtre	P25	Positif
Salle - Combles	Revêtements de sol	Ragréage	P26	Négatif
Salle - Combles	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P27	Négatif
Salle - Combles	Revêtements de mur rampant	Plaque	P28	Négatif
Salle - Combles	Faux plafond	Plaque	P29	Négatif
Salle - Combles	Revêtements de mur façade	Enduit à base de plâtre	P30	Négatif
Salle - Combles	Fenêtres	Joint extérieur	P31	Négatif
Façade 3 - Extérieur	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P32	Négatif

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

Local	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Présence d'amiante
Toit - Toitures	Éléments ponctuels	Tuile	P33	Négatif
Dégagement 1 - Sous-sol	Revêtements de sol	Colle de carrelage	P34	Négatif
Dégagement 1 - Sous-sol	Revêtements de mur	Colle de plinthes	P35	Négatif
Dégagement 1 - Sous-sol	Revêtements de mur	Enduit à base de ciment	P36	Négatif
Dégagement 2 - Sous-sol	Tuyauteries	Calorifugeage enveloppe	P37	Négatif
Dégagement 2 - Sous-sol	Tuyauteries	Calorifugeage	P38	Négatif
Salle d'eau - Rdc	Fenêtres	Plaque	P39	Négatif
Dégagement 2 - Rdc	Revêtements de sol	Colle+ragréage+lino	P40	Positif
Dégagement 2 - Rdc	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P41	Négatif
Dégagement 2 - Rdc	Plafond	Enduit à base de plâtre	P42	Négatif
Façade 2 - Extérieur	Revêtements de mur soubassement	Enduit à base de plâtre	P43	Négatif
Façade 2 - Extérieur	Revêtements de mur	Enduit à base de plâtre	P44	Positif
Façade 2 - Extérieur	Poteau	Enduit à base de plâtre	P45	Positif
Façade 2 - Extérieur	Fenêtre	Trumeau	P46	Positif
Façade 2 - Extérieur	Revêtements de mur soubassement	Joint mortier	P47	Négatif
Façade 2 - Extérieur	Fenêtre	Appui de fenêtre	P48	Négatif
Façade 4 - Extérieur	Revêtements de mur soubassement	Joint mortier	P49	Négatif
Façade 4 - Extérieur	Revêtements de mur façade	Enduit à base de plâtre	P50	Positif
Façade 1 - Extérieur	Fenêtre	Trumeau	P51	Positif
Façade 1 - Extérieur	Poutre	Enduit à base de plâtre	P52	Positif
Façade 1 - Extérieur	Poteau	Enduit à base de plâtre	P53	Positif
Façade 1 - Extérieur	Fenêtre	Appui de fenêtre	P54	Négatif
Façade 1 - Extérieur	Revêtements de mur façade	Enduit à base de plâtre	P55	Positif
Façade 3 - Extérieur	Revêtements de mur soubassement	Joint mortier	P56	Négatif
Façade 3 - Extérieur	Revêtements de mur façade	Enduit à base de plâtre	P57	Positif
Façade 3 - Extérieur	Revêtements de mur séparatif	Enduit à base de ciment	P58	Négatif



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

ANNEXE 3 - PHOTOS

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P1

Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Colle de carrelage
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P2

Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Colle de plinthes
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P3

Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Colle de faïences
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P4

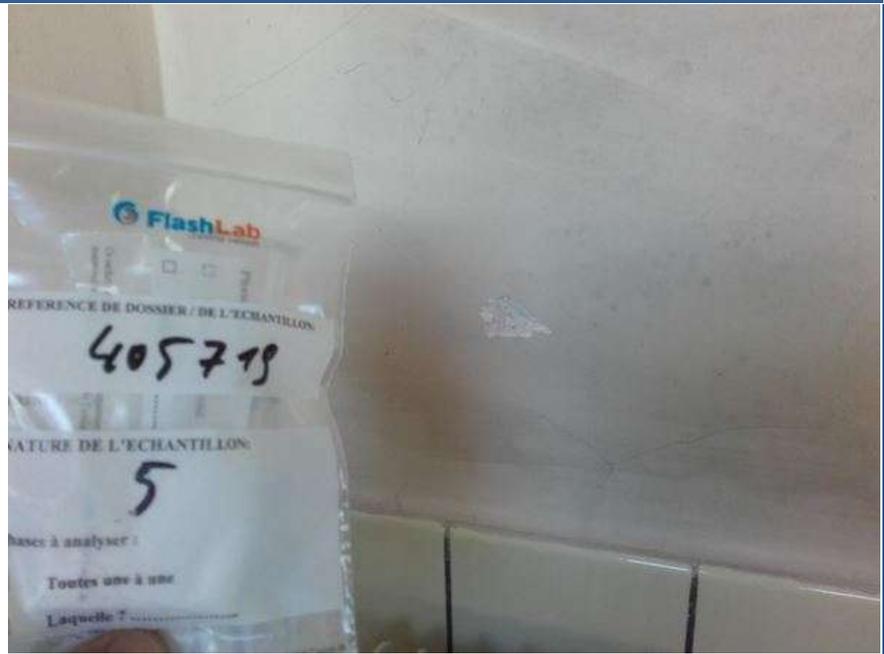
Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Mur 1
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P5

Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Mur 2
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P6

Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Colle de carrelage 2
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

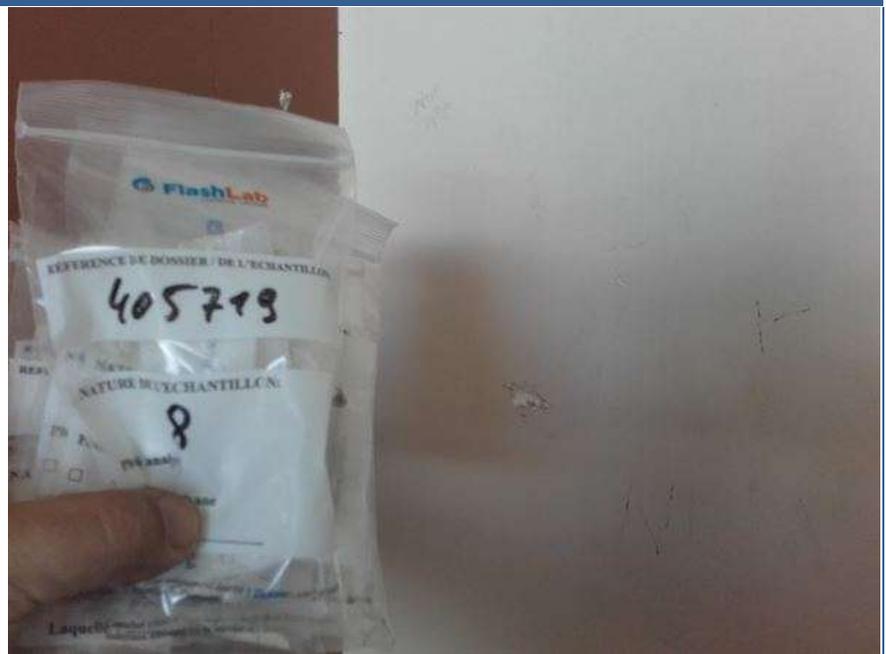
PRELEVEMENT : P7

Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Colle de plinthes 2
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P8

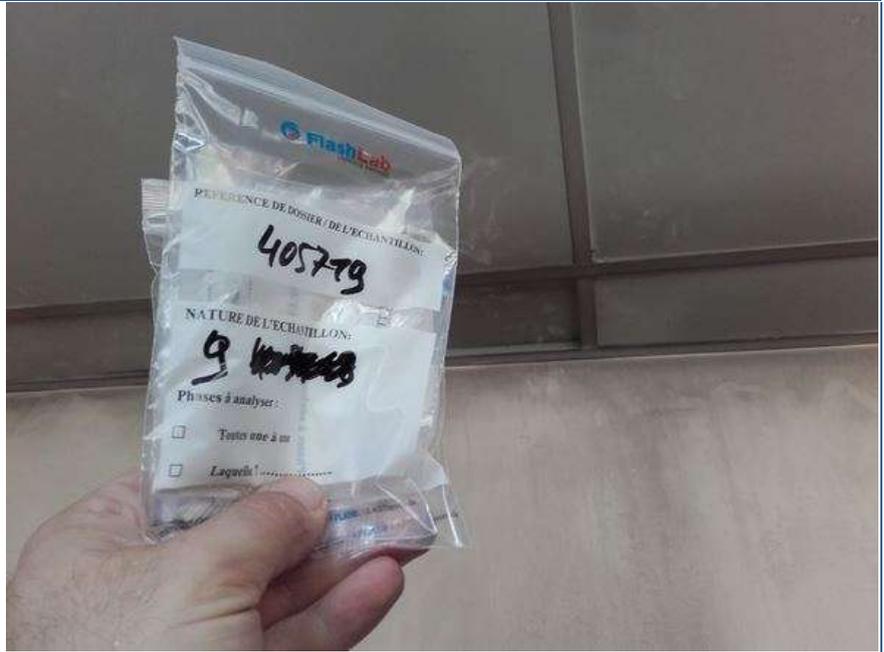
Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Cloison
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

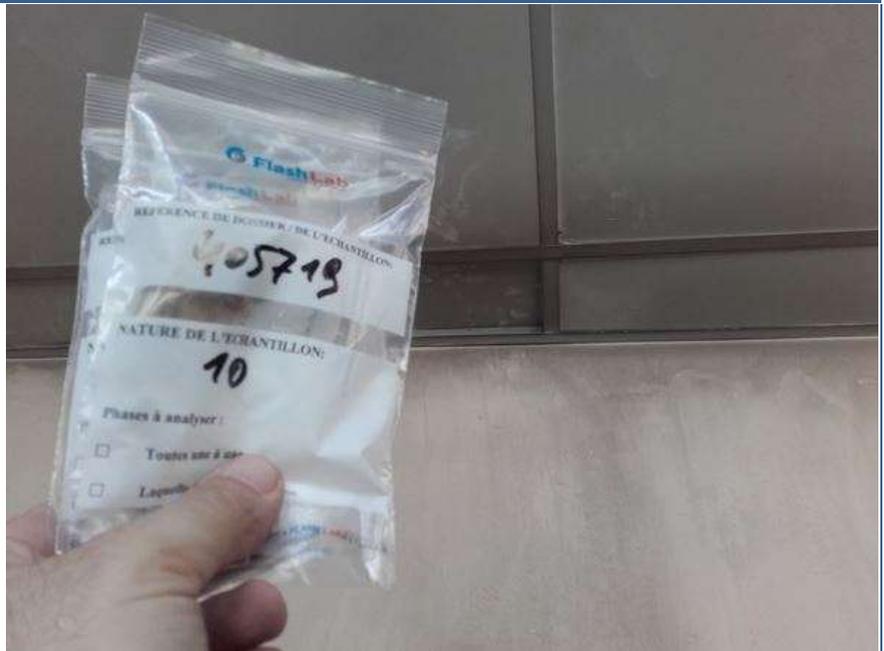
PRELEVEMENT : P9

Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Faux plafond
Partie du composant	Panneau
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P10

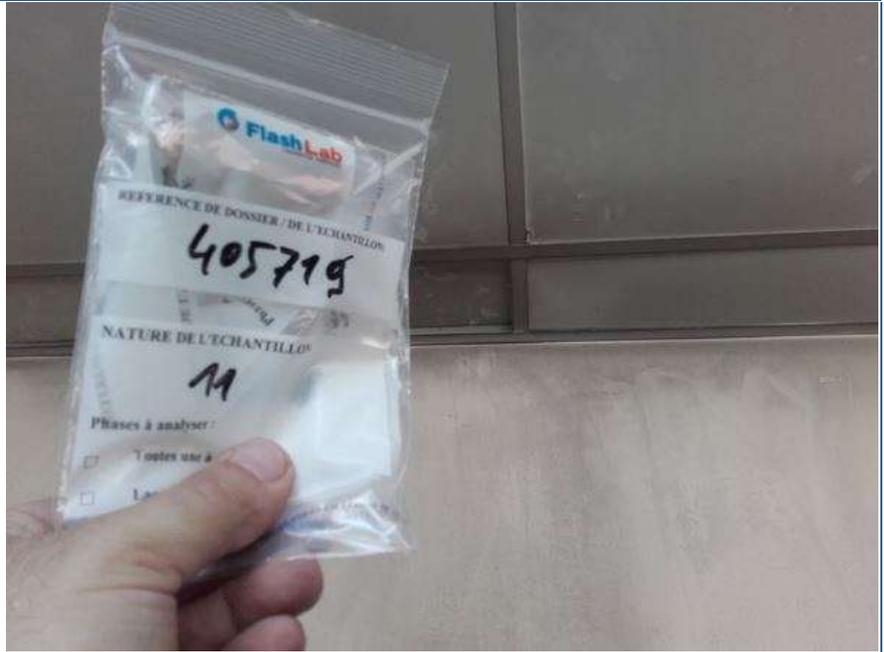
Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Faux plafond
Partie du composant	Isolant de faux plafond
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P11

Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Faux plafond
Partie du composant	Pare-vapeur
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P12

Pièce ou Local	Salle 7 (Rdc)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Colle + lino
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P13

Pièce ou Local	Salle 7 (Rdc)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Ragréage
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P14

Pièce ou Local	Salle 7 (Rdc)
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P15

Pièce ou Local	Salle 7 (Rdc)
Composant de la construction	Faux plafond
Partie du composant	Panneau
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P16

Pièce ou Local	Salle 7 (Rdc)
Composant de la construction	Fenêtres
Partie du composant	Joint mortier
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P17

Pièce ou Local	Façade 1 (Extérieur)
Composant de la construction	Fenêtres
Partie du composant	Joint porte
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P18

Pièce ou Local	Façade 1 (Extérieur)
Composant de la construction	Fenêtres
Partie du composant	Joint 1
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P19

Pièce ou Local	Façade 1 (Extérieur)
Composant de la construction	Fenêtres
Partie du composant	Joint 2
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P20

Pièce ou Local	Façade 1 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P21

Pièce ou Local	Façade 1 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Trumeau
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P22

Pièce ou Local	Descente de garage (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Plaque fibres-ciment
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P23

Pièce ou Local	Descente de garage (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P24

Pièce ou Local	Façade 2 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur soubassement
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P25

Pièce ou Local	Façade 2 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur façade
Partie du composant	Enduit à base de plâtre

Présence d'amiante	Oui
--------------------	------------

Plan N°	/
---------	---

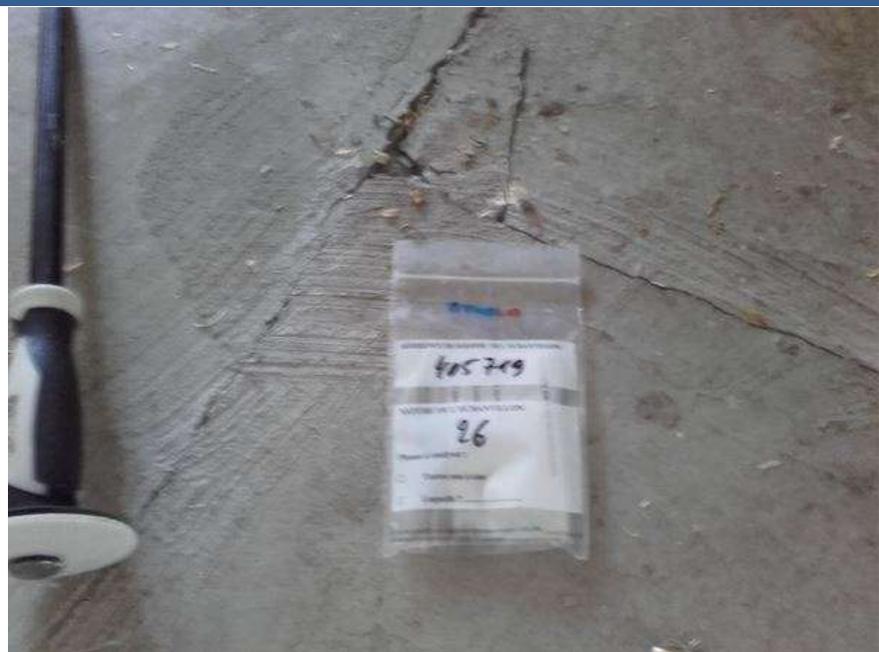


PRELEVEMENT : P26

Pièce ou Local	Salle (Combles)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Ragréage

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	/
---------	---



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

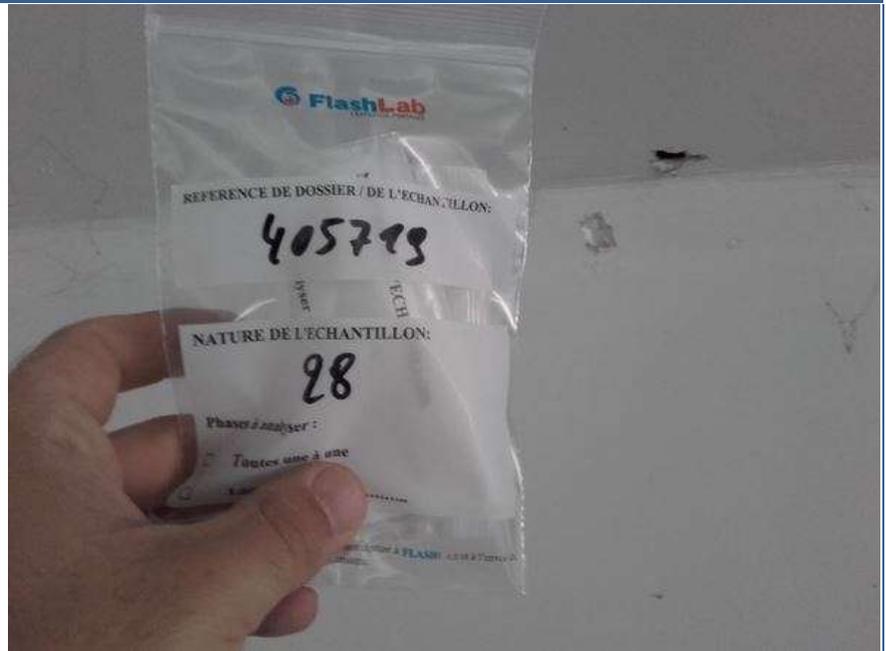
PRELEVEMENT : P27

Pièce ou Local	Salle (Combles)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P28

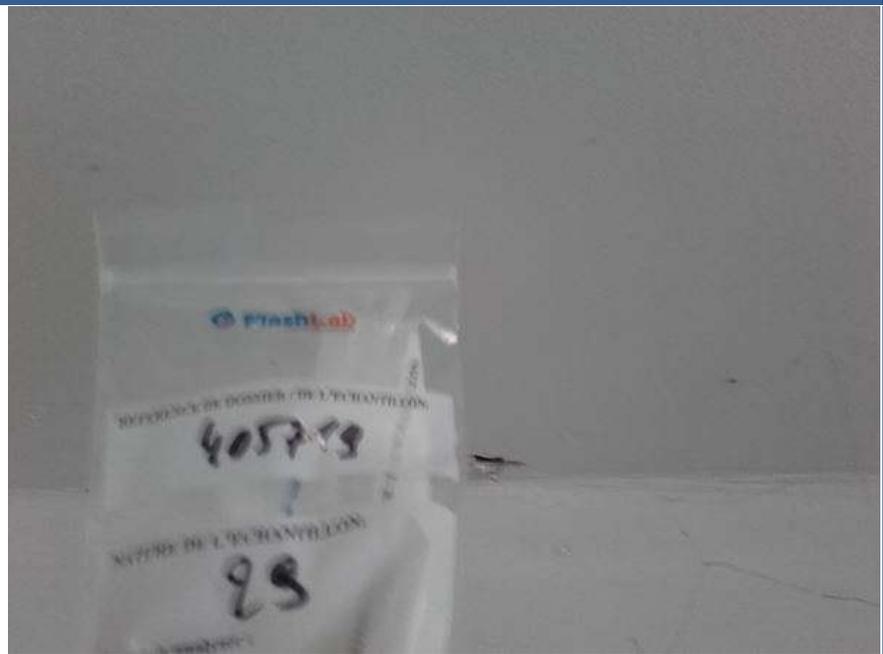
Pièce ou Local	Salle (Combles)
Composant de la construction	Revêtements de mur rampant
Partie du composant	Plaque
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P29

Pièce ou Local	Salle (Combles)
Composant de la construction	Faux plafond
Partie du composant	Plaque
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P30

Pièce ou Local	Salle (Combles)
Composant de la construction	Revêtements de mur façade
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P31

Pièce ou Local	Salle (Combles)
Composant de la construction	Fenêtres
Partie du composant	Joint extérieur
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P32

Pièce ou Local	Façade 3 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P33

Pièce ou Local	Toit (Toitures)
Composant de la construction	Éléments ponctuels
Partie du composant	Tuile
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P34

Pièce ou Local	Dégagement 1 (Sous-sol)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Colle de carrelage
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P35

Pièce ou Local	Dégagement 1 (Sous-sol)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Colle de plinthes
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P36

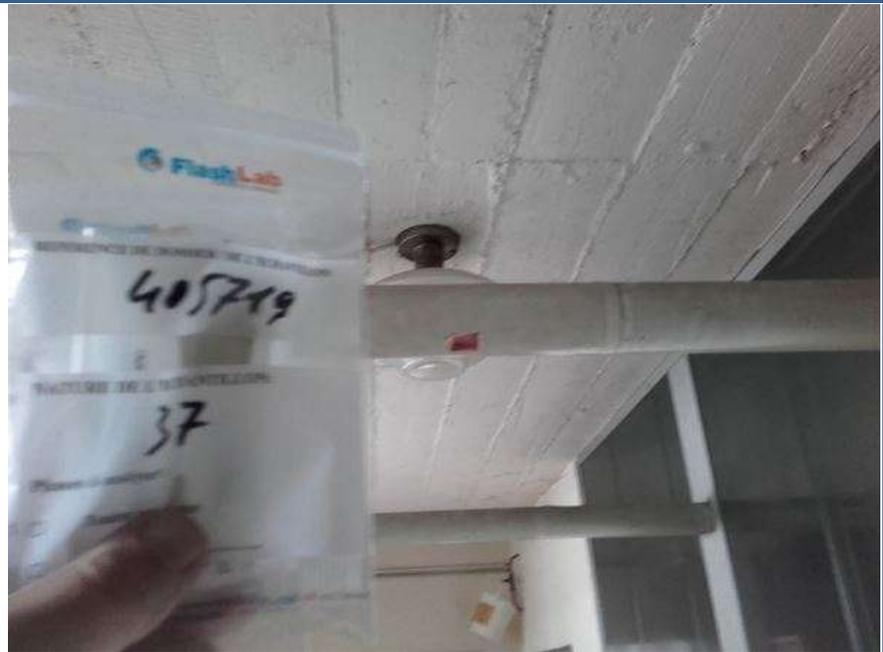
Pièce ou Local	Dégagement 1 (Sous-sol)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit à base de ciment
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

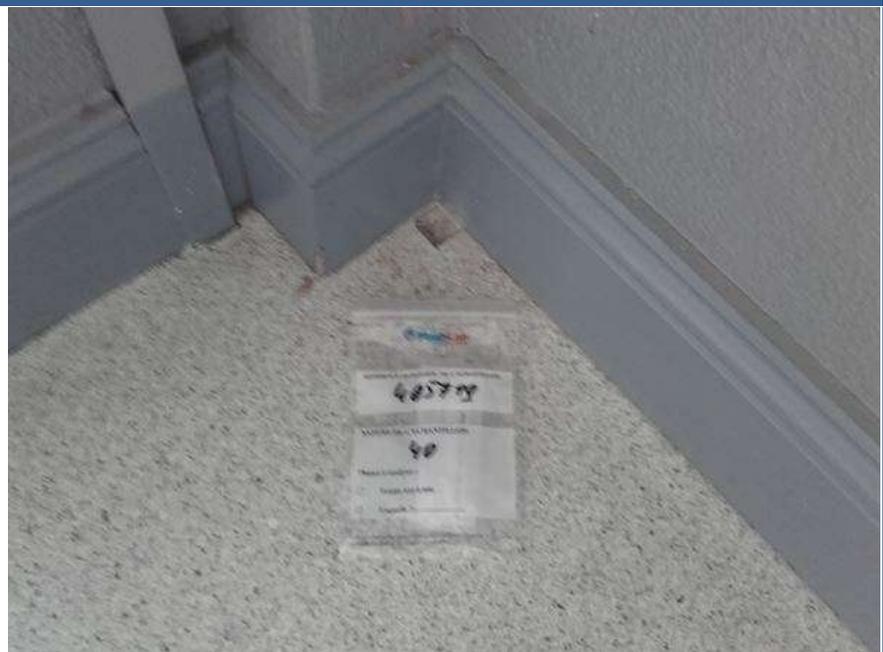
PRELEVEMENT : P37

Pièce ou Local	Dégagement 2 (Sous-sol)
Composant de la construction	Tuyauteries
Partie du composant	Calorifugeage enveloppe
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P38

Pièce ou Local	Dégagement 2 (Sous-sol)
Composant de la construction	Tuyauteries
Partie du composant	Calorifugeage
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

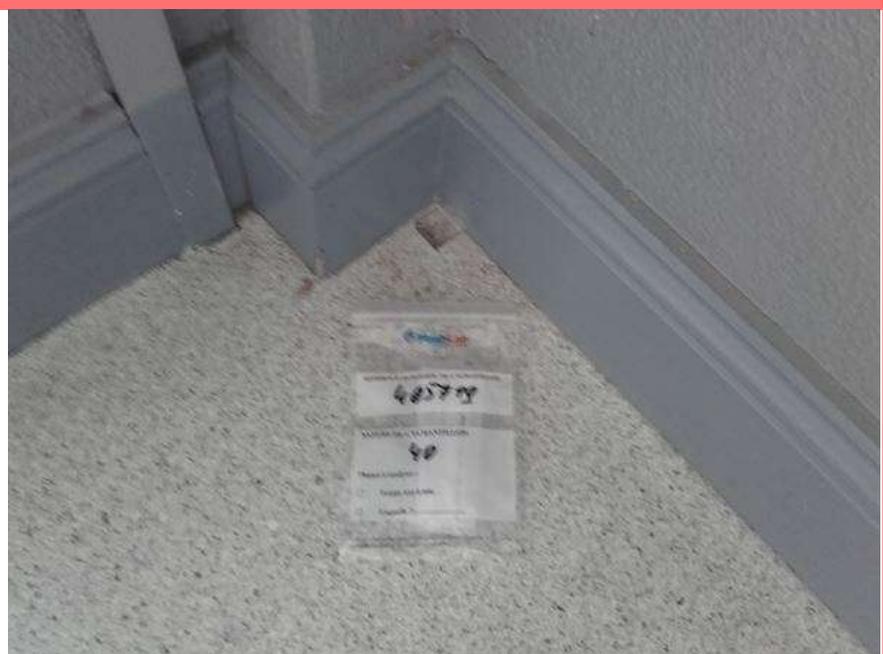
PRELEVEMENT : P39

Pièce ou Local	Salle d'eau (Rdc)
Composant de la construction	Fenêtres
Partie du composant	Plaque
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P40

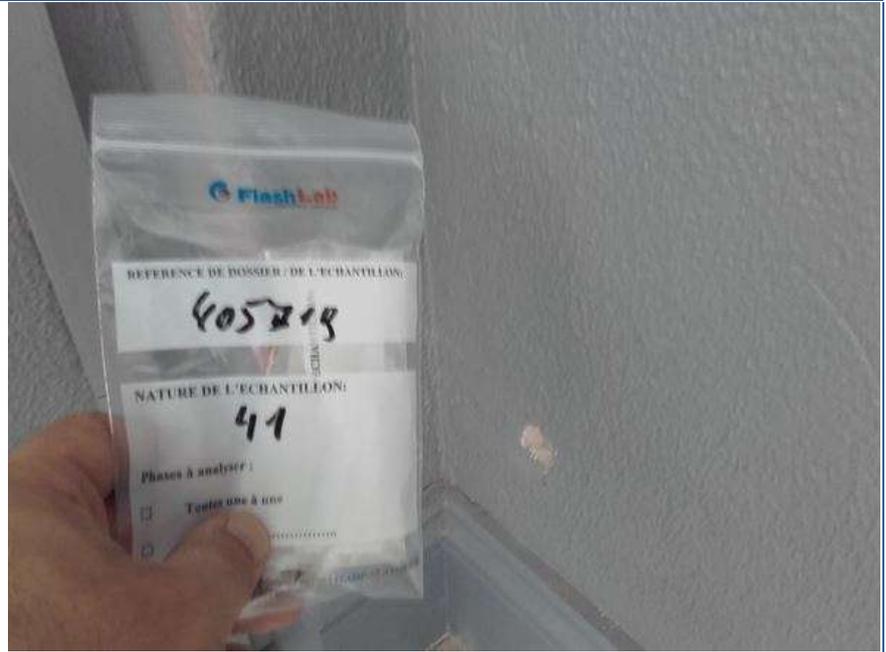
Pièce ou Local	Dégagement 2 (Rdc)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Colle+ragréage+lino
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P41

Pièce ou Local	Dégagement 2 (Rdc)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P42

Pièce ou Local	Dégagement 2 (Rdc)
Composant de la construction	Plafond
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P43

Pièce ou Local	Façade 2 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur soubassement
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P44

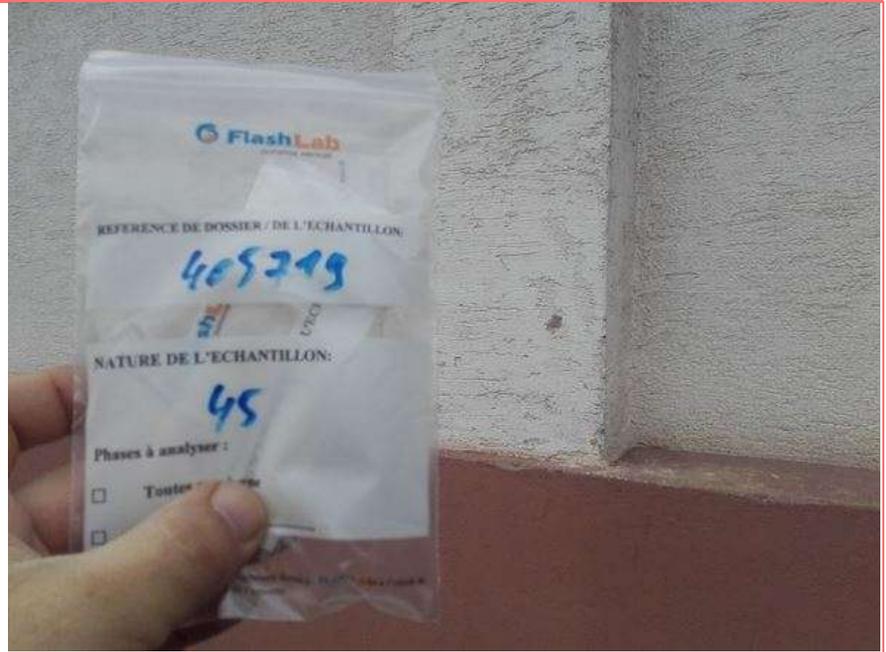
Pièce ou Local	Façade 2 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P45

Pièce ou Local	Façade 2 (Extérieur)
Composant de la construction	Poteau
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P46

Pièce ou Local	Façade 2 (Extérieur)
Composant de la construction	Fenêtre
Partie du composant	Trumeau
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P47

Pièce ou Local	Façade 2 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur soubassement
Partie du composant	Joint mortier
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P48

Pièce ou Local	Façade 2 (Extérieur)
Composant de la construction	Fenêtre
Partie du composant	Appui de fenêtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P49

Pièce ou Local	Façade 4 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur soubassement
Partie du composant	Joint mortier
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P50

Pièce ou Local	Façade 4 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur façade
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P51

Pièce ou Local	Façade 1 (Extérieur)
Composant de la construction	Fenêtre
Partie du composant	Trumeau
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P52

Pièce ou Local	Façade 1 (Extérieur)
Composant de la construction	Poutre
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P53

Pièce ou Local	Façade 1 (Extérieur)
Composant de la construction	Poteau
Partie du composant	Enduit à base de plâtre

Présence d'amiante	Oui
--------------------	------------

Plan N°	/
---------	---



PRELEVEMENT : P54

Pièce ou Local	Façade 1 (Extérieur)
Composant de la construction	Fenêtre
Partie du composant	Appui de fenêtre

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	/
---------	---



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P55

Pièce ou Local	Façade 1 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur façade
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P56

Pièce ou Local	Façade 3 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur soubassement
Partie du composant	Joint mortier
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

PRELEVEMENT : P57

Pièce ou Local	Façade 3 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur façade
Partie du composant	Enduit à base de plâtre
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P58

Pièce ou Local	Façade 3 (Extérieur)
Composant de la construction	Revêtements de mur séparatif
Partie du composant	Enduit à base de ciment
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/





**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



RAPPORT SYNTHETIQUE D'ANALYSE RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

*Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2017 à 10:54 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.*

Client : Qualiconsult Immobilier Laurent WOLF 2B rue des Herons - Immeuble ST EXUPERY 67960 ENTZHEIM	Référence client : 405719 Référence FlashLab : 17FP019941 Adresse du chantier : MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS	Date d'acceptation : 24/07/2017 Date d'analyse : 11/08/2017 Date d'édition : 27/09/2017 à 12:02
--	---	--

La lettre 'M' indique les échantillons dont les résultats ont été modifiés depuis la version précédente du rapport.

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 001 Localisation : Salle d'eau (Rdc)	Référence échantillon client : P1 - Colle de carrelage (Revêtements de sol)				
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 002 Localisation : Salle d'eau (Rdc)	Référence échantillon client : P2 - Colle de plinthes (Revêtements de mur)				
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 003 Localisation : Salle d'eau (Rdc)	Référence échantillon client : P3 - Colle de faïences (Revêtements de mur)				
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 004 Localisation : Salle d'eau (Rdc)	Référence échantillon client : P4 - Enduit à base de plâtre (Mur 1)				
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 005 Localisation : Salle d'eau (Rdc)	Référence échantillon client : P5 - Enduit à base de plâtre (Mur 2)				
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 006 Localisation : Salle d'eau (Rdc)	Référence échantillon client : P6 - Colle de carrelage 2 (Revêtements de sol)				
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Laurent WOLF 2B rue des Herons - Immeuble ST EXUPERY 67960 ENTZHEIM	Référence client : 405719 Référence FlashLab : 17FP019941 Adresse du chantier : MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS	Date d'acceptation : 24/07/2017 Date d'analyse : 11/08/2017 Date d'édition : 27/09/2017 à 12:02
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 007 Localisation : Salle d'eau (Rdc) Référence échantillon client : P7 - Colle de plinthes 2 (Revêtements de mur)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 008 Localisation : Salle d'eau (Rdc) Référence échantillon client : P8 - Enduit à base de plâtre (Cloison)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 009 Localisation : Salle d'eau (Rdc) Référence échantillon client : P9 - Panneau (Faux plafond)					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 010 Localisation : Salle d'eau (Rdc) Référence échantillon client : P10 - Isolant de faux plafond (Faux plafond)					
- Laine de verre	# MOLP	Matériau synthétique, Fibres de verre	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 011 Localisation : Salle d'eau (Rdc) Référence échantillon client : P11 - Pare-vapeur (Faux plafond)					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Papier bitumineux	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 012 Localisation : Salle 7 (Rdc) Référence échantillon client : P12 - Colle + lino (Revêtements de sol)					
- Plaque souple, Gris(e), Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 013 Localisation : Salle 7 (Rdc) Référence échantillon client : P13 - Ragréage (Revêtements de sol)					
- Ragréage, Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Laurent WOLF 2B rue des Herons - Immeuble ST EXUPERY 67960 ENTZHEIM	Référence client : 405719 Référence FlashLab : 17FP019941 Adresse du chantier : MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS	Date d'acceptation : 24/07/2017 Date d'analyse : 11/08/2017 Date d'édition : 27/09/2017 à 12:02
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 014 Référence échantillon client : P14 - Enduit à base de plâtre (Mur)					
Localisation : Salle 7 (Rdc)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 015 Référence échantillon client : P15 - Panneau (Faux plafond)					
Localisation : Salle 7 (Rdc)					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 016 Référence échantillon client : P16 - Joint mortier (Fenêtres)					
Localisation : Salle 7 (Rdc)					
- Joint, Dur	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 017 Référence échantillon client : P17 - Joint porte (Fenêtres)					
Localisation : Façade 1 (Extérieur)					
- Joint	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 018 Référence échantillon client : P18 - Joint 1 (Fenêtres)					
Localisation : Façade 1 (Extérieur)					
- Mastic	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 019 Référence échantillon client : P19 - Joint 2 (Fenêtres)					
Localisation : Façade 1 (Extérieur)					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 020 Référence échantillon client : P20 - Enduit à base de plâtre (Revêtements de mur)					
Localisation : Façade 1 (Extérieur)					
- Plâtre, Enduit, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 021 Référence échantillon client : P21 - Trumeau (Revêtements de mur)					
Localisation : Façade 1 (Extérieur)					
- Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Site d'Ilkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Laurent WOLF 2B rue des Herons - Immeuble ST EXUPERY 67960 ENTZHEIM	Référence client : 405719 Référence FlashLab : 17FP019941 Adresse du chantier : MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS	Date d'acceptation : 24/07/2017 Date d'analyse : 11/08/2017 Date d'édition : 27/09/2017 à 12:02
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 022 Localisation : Descente de garage (Extérieur) - Plaque dure fibreuse	# MOLP	Matériau granuleux	2	N/A	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 023 Localisation : Descente de garage (Extérieur) - Enduit	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 024 Localisation : Façade 2 (Extérieur) Observation(s) : Cet échantillon a fait l'objet d'une contre analyse - Enduit	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante M
Référence échantillon FlashLab : 025 Localisation : Façade 2 (Extérieur) Observation(s) : Cet échantillon a fait l'objet d'une contre analyse - Plâtre, Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile M
Référence échantillon FlashLab : 026 Localisation : Salle (Combles) - Ragréage, Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 027 Localisation : Salle (Combles) - Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 028 Localisation : Salle (Combles) - Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Laurent WOLF 2B rue des Herons - Immeuble ST EXUPERY 67960 ENTZHEIM	Référence client : 405719 Référence FlashLab : 17FP019941 Adresse du chantier : MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS	Date d'acceptation : 24/07/2017 Date d'analyse : 11/08/2017 Date d'édition : 27/09/2017 à 12:02
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 029 Référence échantillon client : P29 - Plaque (Faux plafond)					
Localisation : Salle (Combles)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 030 Référence échantillon client : P30 - Enduit à base de plâtre (Revêtements de mur façade)					
Localisation : Salle (Combles)					
- Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 031 Référence échantillon client : P31 - Joint extérieur (Fenêtres)					
Localisation : Salle (Combles)					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 032 Référence échantillon client : P32 - Enduit à base de plâtre (Revêtements de mur)					
Localisation : Façade 3 (Extérieur)					
- Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 033 Référence échantillon client : P33 - Tuile (Éléments ponctuels)					
Localisation : Toit (Toitures)					
- Matériau dur	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 034 Référence échantillon client : P34 - Colle de carrelage (Revêtements de sol)					
Localisation : Dégagement 1 (Sous-sol)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 035 Référence échantillon client : P35 - Colle de plinthes (Revêtements de mur)					
Localisation : Dégagement 1 (Sous-sol)					
- Colle de faïence/carrelage, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 036 Référence échantillon client : P36 - Enduit à base de ciment (Revêtements de mur)					
Localisation : Dégagement 1 (Sous-sol)					
- Enduit	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Laurent WOLF 2B rue des Herons - Immeuble ST EXUPERY 67960 ENTZHEIM	Référence client : 405719 Référence FlashLab : 17FP019941 Adresse du chantier : MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS	Date d'acceptation : 24/07/2017 Date d'analyse : 11/08/2017 Date d'édition : 27/09/2017 à 12:02
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 037 Référence échantillon client : P37 - Calorifugeage enveloppe (Tuyauteries)					
Localisation : Dégagement 2 (Sous-sol)					
- Matériau souple	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 038 Référence échantillon client : P38 - Calorifugeage (Tuyauteries)					
Localisation : Dégagement 2 (Sous-sol)					
- Laine de verre	# MOLF	Matériau synthétique, Fibres de verre	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 039 Référence échantillon client : P39 - Plaque (Fenêtres)					
Localisation : Salle d'eau (Rdc)					
- Papier	# MOLF	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 040 Référence échantillon client : P40 - Colle+ragréage+lino (Revêtements de sol)					
Localisation : Dégagement 2 (Rdc)					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.(colle noire)					
- Colle jaune, Colle noire et ragréage indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
- Plaque souple, Gris(e)	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 041 Référence échantillon client : P41 - Enduit à base de plâtre (Revêtements de mur)					
Localisation : Dégagement 2 (Rdc)					
- Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 042 Référence échantillon client : P42 - Enduit à base de plâtre (Plafond)					
Localisation : Dégagement 2 (Rdc)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Laurent WOLF 2B rue des Herons - Immeuble ST EXUPERY 67960 ENTZHEIM	Référence client : 405719 Référence FlashLab : 17FP019941 Adresse du chantier : MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS	Date d'acceptation : 24/07/2017 Date d'analyse : 11/08/2017 Date d'édition : 27/09/2017 à 12:02
--	---	--

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Validé par : Sophie COSTA
Responsable de production

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

**RAPPORT SYNTHETIQUE D'ANALYSE
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**

Client : Qualiconsult Immobilier Laurent WOLF 2B rue des Herons - Immeuble ST EXUPERY 67960 ENTZHEIM	Référence client : 405719/P43 Référence FlashLab : 17FP023410 Adresse du chantier : MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS	Date d'acceptation : 20/09/2017 Date d'analyse : 20/09/2017 Date d'édition : 25/09/2017 à 20:20
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 001 Référence échantillon client : P0043 - Enduit à base de plâtre					
Localisation : Façade 2 (Extérieur) / Revêtements de mur soubassement					
- Matériau dur	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 002 Référence échantillon client : P0044 - Enduit à base de plâtre					
Localisation : Façade 2 (Extérieur) / Revêtements de mur					
- Plâtre, Matériau dur, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 003 Référence échantillon client : P0045 - Enduit à base de plâtre					
Localisation : Façade 2 (Extérieur) / Poteau					
- Plâtre, Matériau dur, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 004 Référence échantillon client : P0046 - Trumeau					
Localisation : Façade 2 (Extérieur) / Fenêtre					
- Plâtre, Matériau dur, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 005 Référence échantillon client : P0047 - Joint mortier					
Localisation : Façade 2 (Extérieur) / Revêtements de mur soubassement					
- Matériau dur	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 006 Référence échantillon client : P0048 - Appui de fenêtre					
Localisation : Façade 2 (Extérieur) / Fenêtre					
- Matériau dur	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 007 Référence échantillon client : P0049 - Joint mortier					
Localisation : Façade 4 (Extérieur) / Revêtements de mur soubassement					
- Matériau dur, Analyse globale	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Laurent WOLF 2B rue des Herons - Immeuble ST EXUPERY 67960 ENTZHEIM	Référence client : 405719/P43 Référence FlashLab : 17FP023410 Adresse du chantier : MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS	Date d'acceptation : 20/09/2017 Date d'analyse : 20/09/2017 Date d'édition : 25/09/2017 à 20:20
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 008 Référence échantillon client : P0050 - Enduit à base de plâtre					
Localisation : Façade 4 (Extérieur) / Revêtements de mur façade					
- Plâtre, Matériau dur, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 009 Référence échantillon client : P0051 - Trumeau					
Localisation : Façade 1 (Extérieur) / Fenêtre					
- Plâtre, Matériau dur, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 010 Référence échantillon client : P0052 - Enduit à base de plâtre					
Localisation : Façade 1 (Extérieur) / Poutre					
- Plâtre, Matériau dur, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 011 Référence échantillon client : P0053 - Enduit à base de plâtre					
Localisation : Façade 1 (Extérieur) / Poteau					
- Matériau dur, Analyse globale	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 012 Référence échantillon client : P0054 - Appui de fenêtre					
Localisation : Façade 1 (Extérieur) / Fenêtre					
- Matériau dur	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 013 Référence échantillon client : P0055 - Enduit à base de plâtre					
Localisation : Façade 1 (Extérieur) / Revêtements de mur façade					
- Plâtre, Matériau dur, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type 1, Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 014 Référence échantillon client : P0056 - Joint mortier					
Localisation : Façade 3 (Extérieur) / Revêtements de mur soubassement					
- Matériau dur	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 015 Référence échantillon client : P0057 - Enduit à base de plâtre					
Localisation : Façade 3 (Extérieur) / Revêtements de mur façade					
- Matériau dur, Analyse globale	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Laurent WOLF 2B rue des Herons - Immeuble ST EXUPERY 67960 ENTZHEIM	Référence client : 405719/P43 Référence FlashLab : 17FP023410 Adresse du chantier : MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS	Date d'acceptation : 20/09/2017 Date d'analyse : 20/09/2017 Date d'édition : 25/09/2017 à 20:20
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 016 Référence échantillon client : P0058 - Enduit à base de ciment					
Localisation : Façade 3 (Extérieur) / Revêtements de mur séparatif					
- Ciment	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Validé par : Nicolas OTT
Chef d'équipe



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



ATTESTATION D'ASSURANCE

ASSQCIH

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD
14, boulevard Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

Atteste que le souscripteur désigné ci-dessous :

QUALICONSULT IMMOBILIER
Velzy Plus – Bâtiment E
Rue du Petit Clamart
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127.106.241** destiné à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourraient être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- Diagnostic amiante avant travaux ou démolition,
- Diagnostics amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic termites,
- Exposition au plomb (CREP),
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Diagnostic légionellose,
- Diagnostic radon,
- Etat des lieux,
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
- Contrôle périodique amiante,
- Etat parasitaire,
- Loi Carrez,
- Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- Etat de l'installation électrique intérieure,
- Millièmes/Tantièmes,
- Diagnostic technique SRU,
- Recherche de plomb dans l'eau,
- Recherche de plomb avant travaux,
- Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- Assainissement autonome et privatif,
- Diagnostic conformité piscine,
- Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique

Les sommes assurées :

- RC Exploitation : 8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre
- RC Professionnelle : 2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Clichy, le 27 décembre 2016

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

Attesté par l'expert : ImmoVal.com

MMA IARD Assurances Mutuelles
Société d'Assurances Mutuelles à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 128
Siège social : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code de commerce.

MMA IARD
Société anonyme au capital de 537 052 308 euros
RCS Le Mans 440 048 882

MMA Vie Assurances Mutuelles
Société d'Assurances Mutuelles à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 128

MMA Vie
Société anonyme au capital de 143 607 930 euros
RCS Le Mans 440 048 114



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante
Avant réalisation de travaux**

N° : 405719
26/09/2017

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**

ANNEXE 6 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : **MAISON DES ASSOCIATIONS - 67250 SOULTZ SOUS FORETS**



Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI 4075 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur WOLF Laurent

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante	Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis Date d'effet : 03/10/2016 - Date d'expiration : 02/10/2021
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 25/11/2016 - Date d'expiration : 24/11/2021
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 31/10/2016 - Date d'expiration : 30/10/2021
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 04/10/2016 - Date d'expiration : 03/10/2021
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 04/10/2016 - Date d'expiration : 03/10/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 28/11/2016.



Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'inondation par le plomb des peintures ou des constatés après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des repérages et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ASSOCIATION
N°4-0529
PORTÉE
CERTIFICATION
DES PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR11 rév 12